



Pour un véritable service public d'enseignement supérieur et de la recherche

Profession de foi des listes soutenues par le
SNESup/UPJV



Elections générales du 31 mars et du 1er avril 2008.

Dans la perspective de l'application de la nouvelle loi sur la responsabilité des universités (LRU), le SNESUP confirme son analyse des menaces qui planent sur l'ensemble de la communauté universitaire (enseignants/chercheurs, BIATOSS et étudiants). Les mouvements étudiants ont déjà souligné les risques qu'encourt la communauté universitaire. Les fondements de la LRU et son application dans l'urgence, sans concertation, constituent une atteinte flagrante aux principes du service public que le SNESUP tient à défendre. Sans vigilance de la part de toutes et de tous, cette loi conduira au démantèlement de notre système universitaire public de qualité et plus particulièrement dans notre université avec toutes ses spécificités : *université pluridisciplinaire, formant des étudiants sur l'ensemble du cycle du LI au doctorat, accueillant 40 % d'étudiants boursiers et 10 % d'étudiants étrangers inscrits hors convention, développant une recherche de qualité (3 UMR, laboratoire Inserm, plusieurs Equipes d'Accueil et Jeunes Equipes dynamiques)*. La LRU n'étant que la première étape d'une série d'autres chantiers analogues, il est de notre devoir de former un contre pouvoir nous permettant de défendre les intérêts de notre université

Le SNESUP dénonce :

- La concentration des pouvoirs dans les mains des présidents des universités ;
- L'atteinte à la représentativité démocratique des instances universitaires ;
- Le risque de l'individualisation des carrières et le climat délétère qu'instaura le système discrétionnaire des primes et des modulations de service ;
- La logique managériale dans la gestion des conditions d'études et de travail ;
- Le démantèlement des commissions de spécialistes et leur remplacement par les comités de sélection ;
- Le désengagement implicite de l'Etat et l'encouragement des financements privés ;
- L'austérité budgétaire et salariale sans précédent ;
- La mise en concurrence des établissements publics *voire des composantes entre elles*
- *Le risque de collèges universitaires réduit au niveau de la licence ;*
- Le renforcement des hyper-centres de recherche menaçant ainsi les universités pluridisciplinaires comme la nôtre ;
- La perspective d'une refonte du statut de l'enseignant-chercheur avec une hausse des services statutaires d'enseignement et/ou des charges administratives.

...Et appelle l'ensemble de la communauté universitaire à se réapproprier l'Université en participant massivement aux élections générales du 31 mars et 1^{er} avril 2008.

Cette participation suppose un choix de candidats qui s'engagent à défendre des objectifs clairs et qui s'emploieront à faire vivre au quotidien des relations étroites entre la communauté et les élus.

En demandant vos suffrages,
les candidats soutenus par nos listes
se prononcent sans équivoque en faveur d'une gouvernance de
plein exercice démocratique.

*Dans une telle perspective,
les élus s'engagent à militer pour une réalisation mesurée de la loi LRU.
Plus particulièrement concernant :*

► **Le rôle du président**

La LRU institutionnalise un présidentielisme absolu. Pour y faire face, nous proposons un mode de gouvernement fondé sur la consultation, la concertation, la négociation et l'information. Nous réaffirmons par ailleurs la nécessité d'un mode de gouvernement fondé exclusivement sur la collégialité. A cet effet

- Nous exigerons la transparence en termes d'information et de communication, seul moyen de constituer une collégialité démocratique...
- Nous prônerons la renonciation à l'exercice des prérogatives d'individualisation des services ;
- Nous veillerons sans cesse à faire résorber la précarité par la publication d'un calendrier de titularisation et la mise en place d'un plan de carrière
- *Nous proposerons un règlement intérieur afin d'éviter toutes les dérives d'enrichissement personnel ; à ce titre nous militerons pour l'alignement des salaires sur les grilles indiciaires de la fonction publique.*

► **Le rôle des instances (conseils et commissions)**

- Parallèlement au CA, les conseils centraux (CEVU et CS) devront continuer à jouer leur rôle plein et entier ;
- Les commissions issues des conseils centraux ne pourront être remplacées par des directoires constitués de façon opaque ;
- Nos élus s'engagent à réaliser le non cumul des mandats ;
- La mise en place des comités de sélection destinés à remplacer les commissions de spécialistes doit être assortie d'engagements : *présence majoritaire de représentants élus de la discipline concernée conformément à la classification CNU, membres extérieurs choisis par les représentants élus.*

► **Le Budget de l'université**

- Nous refuserons de voter un budget qui accroîtrait le nombre d'emplois précaires, qui transformerait des emplois statutaires en emplois contractuels ;
- Nous refuserons l'externalisation de certains services assumés par des fonctionnaires ;
- Nous demanderons la détermination des conditions précises des financements privés ;
- Nous exigerons des outils de gestion et des critères scientifiques clairs et stables afin de *veiller à une répartition équitable et transparente des fonds privés entre les différents centres de recherche indépendamment de leurs statuts (EA, JE, UMR) ;*

- Nous demanderons la publication des taux d'exécution financiers sur la base d'un agenda fixé dès le démarrage du plan ;
- Nous refuserons la politique de financement au coup par coup ;
- Nous refuserons que l'UPJV devienne propriétaire de ses locaux, permettant ainsi à l'Etat de se débarrasser à bon compte de l'entretien et des futures conséquences des déplacements de sites. Les conséquences d'une telle opération pourraient rapidement se révéler catastrophiques pour les ressources de l'université. Rappelons que le coût des travaux estimés est exorbitant...

► **Egalité des chances**

- Faire respecter le montant des droits légaux d'inscription fixés au niveau national ;
- Récuser tout processus de pré-sélection discriminante ;
- *Inciter à la mise en œuvre de la réduction du taux d'échec de plus de 40 % en L1 par une politique pédagogique innovante ;*
- Favoriser la vie démocratique des étudiants et leurs moyens d'expression *ce qui passe concrètement par la mise à disposition voire la création de locaux ;*
- Renforcer le service d'accueil des étudiants étrangers avec l'établissement d'un guichet unique ;
- *Nous soutiendrons une politique volontariste d'incitation à la mobilité : Erasmus, Socrates, Erasmus Mundus et d'aide financière à la préparation et à la présentation de nos étudiants au TOEFL et au TOIC ;*
- Travailler à l'amélioration de la restauration universitaire.

► **La politique d'enseignement et de formation**

- Nous défendrons le statut national de l'enseignant-chercheur et refuserons de compromettre les conditions de travail déjà insuffisantes ;
- Nous agirons pour que s'améliorent les conditions matérielles dans lesquelles nous enseignons et qui sont d'autant plus indécentes pour les personnels précaires (vacataires, contractuels etc.) ;
- Nous demandons la réduction de moitié du service d'enseignement pour les ATER et les MCF nouvellement nommés. La même décharge doit être accordée aux enseignants de second degré en recherche attestée ;
- Nous militerons pour l'accès aux moyens audio-visuels et informatiques des étudiants et des personnels enseignants inégalement dotés selon les facultés ;
- *Nous mettrons en place une cellule compétente et efficace de soutien et d'accompagnement aux montages de programmes de formations et de recherche internationaux (Tempus, Erasmus Mundus, tempus monde etc.)*
- Le renforcement des moyens en personnel d'appui (appariteurs, secrétaires et techniciens) devra être une exigence du Président sauf à décrédibiliser l'offre et menacer la mise en œuvre du nouveau plan...
- Nous nous engagerons à ce que les sites délocalisés continuent à bénéficier de la place qu'ils occupent au sein de notre établissement ;
- Nous refuserons toute tentative éventuelle de menacer l'existence et la consolidation de ce qui distingue l'UPJV des autres universités : Notre Université est pluridisciplinaire et multi-sites (IUT et IUFM).

► La politique scientifique

- Dans un souci de qualité, la politique scientifique de l'université doit être élaborée par le Conseil Scientifique ;
- L'attribution exclusivement locale des P.E.D.R. contrevient au principe d'évaluation par les pairs de la discipline. Nous revendiquons que l'attribution des PEDR soit supervisée par le CNU ;
- Le Conseil Scientifique doit être représentatif de l'ensemble des domaines de notre université afin que les décisions puissent être prises dans le respect de la pluridisciplinarité de l'UPJV ;
- La part de financement des laboratoires par l'université devra faire l'objet d'un plan prévisionnel d'octroi stable afin que la recherche ne soit pas assujettie à la seule logique des contrats à court terme ;
- Nous continuerons à garantir l'autonomie du service public de la recherche par l'accroissement progressif de son financement universitaire (BQR, quadriennal, soutiens aux publications, SAIC...).
- Les inscriptions en doctorat, ne pourront être conditionnées à des financements institutionnels ;
- Nous nous attacherons à la défense des disciplines et axes disciplinaires pouvant subir des arbitrages économiques aboutissant à leur disparition ;
- *L'effort sur les pôles d'excellence néanmoins ne saurait se faire au détriment d'une politique scientifique ambitieuse et audacieuse en direction des équipes émergentes, des jeunes équipes et des équipes d'accueil.*

C'est autour de ces engagements, non exhaustifs, que nous mobilisons la communauté universitaire. Les candidats de nos listes comprenant des collègues syndiqués et non syndiqués se reconnaissent dans un projet qui ambitionne pour l'UPJV, un véritable service public d'enseignement supérieur et de recherche dynamique, ouvert sur le monde, conjuguant démocratisation et qualité scientifique. Mais aussi un service public animé par des logiques coopératives solidaires, fondées sur la transparence des décisions, l'absence de censure et le respect de tous les personnels et des étudiants.

Elections générales du 31 mars et du 1er avril 2008.

Pour un véritable service public
d'enseignement supérieur et de la recherche

votez pour les listes soutenues par le SNESUP.